

Veillez écrire en majuscules.

demande qu'

- une messe** (16 €)
- une neuvaine** (160 €)
- un trentain** (528 €)

soit célébré(e) à l'intention de :

Nom :

.....

Prénom :

.....

Défunct Vivant

À l'occasion de : (merci de préciser l'intitulé de l'intention, par ex. : pour le repos de son âme, ou pour son anniversaire, pour une intention particulière etc.)

.....

Date et lieu demandée pour la célébration (vous serez prévenu en cas de changements) :

.....

Vous pouvez joindre une feuille complémentaire en cas de demandes multiples.

demande qu'une recommandation soit faite le 02 novembre, à l'intention des défunts : (vous pouvez joindre une feuille complémentaire)

Nom et prénom : (2 € par personne)

1 -
2 -
3 -
4 -
5 -
6 -

Famille : (4 € par famille)

1 -
2 -
3 -
4 -
5 -
6 -

Je joins à cette demande une offrande totale de €



**Paroisse Notre-Dame de la
Fraternité**

Célébrer une messe pour nos défunts...

Les recommandations du 02 novembre



Téléphone : 03 27 84 03 88

La fête de la Toussaint qui approche déjà à grands pas, nous invite à tourner notre attention vers celles et ceux qui vivent dans la paix et la joie de Dieu.

Demander qu'une messe soit célébrée à une intention est **un acte de foi en la puissance du sacrifice du Christ** que l'Église encourage. **Nos défunts ont besoin de nos prières**, comme nous avons besoin des leurs. Le lieu où nous sommes le plus étroitement unis à eux dans le Christ, c'est **lorsque nous célébrons l'Eucharistie** par laquelle le Père nous réunit comme ses fils et ses filles bien aimés. Il s'agit donc de **communier au Corps du Christ en faisant monter vers Lui nos intentions de prière pour nos défunts** les entraîne avec nous dans l'intimité du Cœur de Dieu.

Offrir une messe pour une intention s'accompagne traditionnellement, *dans la mesure du possible, d'une offrande que reçoit le prêtre* qui célèbre cette messe. **Il ne s'agit en aucun cas d'un commerce**. Un prêtre ne peut recevoir qu'une offrande d'intention par jour, même s'il célèbre plusieurs messes. C'est plutôt une occasion, pour les Fidèles, de **contribuer à la vie de l'Église** et, en particulier, de soutenir la vie matérielle de leurs prêtres.



Cette offrande est faite selon que vos moyens financiers vous le permettent. **Le montant de l'Offrande** est fixé par l'Assemblée des Évêques de France, et avoisine la somme de **16 €**.

Lorsque des personnes souhaitent demander la célébration de plusieurs messes consécutives pour une même intention, il leur est proposé une **Neuvaine** (*la célébration de 9 messes quotidiennes consécutives, le montant de l'offrande est proposé à 160 € selon vos possibilités*) ou un **Trentain** (*la célébration de 30 messes quotidiennes consécutives, le montant de l'offrande est proposé à 528 € selon vos possibilités*).

Pour recommander nos défunts lors de la messe du 02 novembre, le montant proposé est de :

- ▶ Pour un **Défunct**, le montant de l'offrande est proposé à **2 €**, selon vos possibilités ;
- ▶ Pour une **Famille**, le montant de l'offrande est proposé à **4 €**, toujours selon vos possibilités.

L'ensemble des recommandations auront lieu lors des offices suivants :

- **Lundi 02 novembre, à 09h45, lors le messe célébrée en l'Abbatiale Saint-Martin du Cateau.**
- **Lundi 02 novembre, à 11h15, lors de la messe célébrée à Neuville.**

Demande de messes et de recommandations

Partie à découper et à déposer dans une enveloppe, avec l'offrande, au :

SECRETARIAT PAROISSIAL - 1 rue du Maréchal Mortier - 59360 LE CATEAU
Ou à la personne habituelle de votre village.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Paroisse Notre-Dame de la Fraternité »

Moi,

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Code Postal :

Ville :

N° de téléphone :

(au cas où nous aurions besoin de vous joindre)

Adresse e-mail :

(au cas où nous aurions besoin de vous joindre)

Veillez écrire en majuscules.